



**HAL**  
open science

# La langue corse : du conflit linguistique à l'allégorie de la communauté méditerranéenne ?

Sébastien Quenot

► **To cite this version:**

Sébastien Quenot. La langue corse : du conflit linguistique à l'allégorie de la communauté méditerranéenne ?. 2024. halshs-04683718

**HAL Id: halshs-04683718**

**<https://shs.hal.science/halshs-04683718v1>**

Preprint submitted on 2 Sep 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

## La langue corse : du conflit linguistique à l'allégorie de la communauté méditerranéenne ?

Sébastien Quenot, Maître de conférences habilité à diriger des recherches, Université de Corse  
Pasquale Paoli. [quenot\\_s@univ-corse.fr](mailto:quenot_s@univ-corse.fr)

À paraître dans : Minorités linguistiques et société/ Linguistic Minorities and Society

### Résumé

Nation souveraine disposant d'une Constitution, la Corse est une île de Méditerranée occidentale conquise par la France en 1769. Elle fut l'objet de tentatives de francisation appréhendées comme autant d'entreprises de civilisation. Ce n'est qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que le toscan, devenu l'italien, s'est replié pour laisser place au français et à l'individuation du corse comme langue à part entière. Depuis lors, le corse demeure le principal élément d'identification des Corses et apparaît comme l'élément fédérateur du *Riacquistu* initié dans les années soixante-dix. En dépit des mobilisations, il demeure une langue en danger. Quelle politique de revitalisation les Corses ont-ils développée pour créer de nouveaux espaces de corsophonie et de nouveaux locuteurs? La touristification de l'île a-t-elle assujéti le corse à de nouvelles logiques de réification et de marchandisation? La vitalité du sentiment d'appartenance produit-elle de nouvelles figures d'identification avec ou sans la langue corse?

### Mots-clés

Langue corse ; Communauté méditerranéenne ; Marchandisation ; Sentiment d'appartenance ; droits linguistiques;

# La langue corse : du conflit linguistique à l'allégorie de la communauté méditerranéenne ?

## Introduction

L'île de Corse, située en Méditerranée occidentale, a été conquise par la France en 1769. Depuis lors, elle traverse une situation sociolinguistique marquée par une diglossie conflictuelle (Thiers, 1989). L'imposition du français par la IIIe République (1870-1940) à une population qui utilisait le corse à l'oral et le toscan, devenu italien depuis le *Risorgimento*, à l'écrit, a progressivement effacé la présence de l'italien (Gherardi, 2000; Cini, 2003; Rey & Gherardi, 2014). Elle a transformé les représentations du corse. Autrefois vécu comme un stigmaté et dénigré par ses propres locuteurs<sup>1</sup>, il est devenu le trait principal d'identification des Corses (Quenot, 2023c, 2023b). À ce jour, la communauté linguistique<sup>2</sup> se superpose à la communauté territoriale, culturelle, nationale ou politique, selon l'opinion de l'énonciateur. La langue corse s'inscrit ainsi à la fois dans les mythologies de l'île et dans les récits de la lutte pour la reconnaissance nationale.

La menace de disparition de la langue corse et de son peuple a structuré l'espace public des années soixante-dix à nos jours (Front Régionaliste Corse, 1971). Des mobilisations ont permis de libérer le corse de la « gangue » patrimonialiste au profit d'une politique de « revitalisation » ou même de « normalisation » linguistique, inspirée par des modèles tels que celui de la Catalogne (Délibération n°15/083 de l'Assemblée de Corse approuvant le plan Lingua 2020 - per a nurmalisazione di a lingua corsa è u prugressu versu una sucetà bislingua - pour la normalisation de la langue corse et le progrès vers une société bilingue, 2015). Aujourd'hui, le corse semble faire consensus parmi les élus et la population de l'île. Dès 1983, l'Assemblée de Corse a voté en faveur de l'enseignement obligatoire de la langue corse de la maternelle à l'Université, et en 2013, pour un projet de co-officialité du corse et du français (Quenot, 2014). Le projet de révision constitutionnelle pour la Corse adopté en mars 2024 par l'Assemblée de Corse envisageait également une dimension linguistique sans véritable dimension normative (Prugettu di scrittura custituziunale in u quattru di a revisione di a custituzione cunsacrata à a Corsica - Projet d'écritures constitutionnelles dans le cadre de la révision de la constitution consacrée à la Corse, 2024). Cependant, malgré une relative diversification des usages et une revalorisation des représentations, la transmission intergénérationnelle est au plus bas. Les compétences linguistiques des Corses sont en déclin et les pratiques sont certes plus diversifiées et élaborées mais moins spontanées (Assemblée de Corse, 2022; Quenot, 2013). L'Atlas linguistique de l'UNESCO classe le corse parmi les

---

<sup>1</sup> Le corse fut d'abord rabaissé au rang de patois par les autorités de l'Etat français, puis à celui dialecte de l'italien pour des motifs linguistiques et géopolitiques en raison des revendications irrédentistes et du mépris de la France à l'égard de ses « petites patries ». Certains militants culturels ont pu voir dans l'italien, jusqu'aux années soixante, parfois plus tard encore, une ressource en vue de la préservation du corse. Ensuite, ses propres locuteurs natifs se sont montrés rétifs à sa reconnaissance du fait de sa diversité dialectale dépassée par le concept de polynomie défendu par Jean-Baptiste Marcellesi et l'école corse de sociolinguistique portée par Ghjacumu Thiers (Di Meglio, 2003; Marcellesi et al., 2007; Marchetti, 1980; Marchetti & Geronimi, 1971; Ottavi, 2010; Thiers, 1989, 1993).

<sup>2</sup> Elle inclut les locuteurs et les non-locuteurs. La communauté linguistique partage davantage un sentiment d'appartenance qu'une compétence ou une performance.

langues en danger (2011). Les enquêtes sociolinguistiques les plus récentes confirment cette situation (Quenot, 2013; Assemblée de Corse, 2022).

L'objectif déclaré de l'Assemblée de Corse de « redonner à la langue corse sa place et son statut de langue naturelle des Corses et de la société corse du XXI<sup>ème</sup> siècle » semble difficilement atteignable et erroné du point de vue sociolinguistique (Raportu d'orientazione nant'à a pulitica linguistica, 2022). Le mot d'ordre politique renvoie à un âge d'or antérieur fictif. En effet, de tout temps, le corse a été une langue enfouie, dominée et minorée. Avec quoi faudrait-il renouer, pourrions-nous nous interroger avec l'helléniste François Hartog (2015) ? La *renovatio* suggérée alimente une représentation de la corsophonie affranchie de la diglossie. Cette régénération du corse permettra à la génération actuelle d'échapper au châtement de la disparition. L'enjeu n'est pas pour autant celui d'un retour à une situation antérieure, mais celui de la capacité se projeter en investissant tous les espaces langagiers contemporains. Bien que le corse bénéficie d'une volonté de reconnaissance affirmée par sa communauté linguistique, la courbe du nombre de locuteurs continue de décliner. Plusieurs facteurs se conjuguent : l'hostilité de l'État à la reconnaissance de droits linguistiques (Agresti, 2021; Macron, 2018, 2023), le faible niveau de corsophonie produit par l'Education nationale, la difficulté pour les jeunes corsophones de disposer d'espaces de corsophonie, l'incapacité de la Collectivité de Corse à démontrer son pouvoir d'agir. À ces éléments, il convient d'ajouter la touristification saisonnière de l'activité économique de l'île et les néo-arrivants auprès desquels une politique linguistique pourrait être développée (INSEE, 2020, 2021).

En réponse à ces défis, diverses initiatives relevant de l'engagement communautaire prennent corps. Le réseau d'enseignement associatif immersif *Scola Corsa* apporte une alternative à l'enseignement bilingue public. Cependant, son apparition en 2021 est récente et son impact reste limité. L'analyse des discours publics révèle une fracture entre le consensus apparent en faveur du bilinguisme et les divergences quant aux moyens d'y parvenir. La question se pose de savoir si le salut de la langue corse peut attendre la reconnaissance officielle de son statut, ou si les compétences doivent se concentrer sur l'équipement de la langue et sa promotion, au risque parfois de la désobéissance civile tel que le préconise l'ancien président Jean-Guy Talamoni (Doubre, 2022), pour promouvoir une société bilingue ? Quel serait le risque, alors que la finalité fait consensus et que lorsqu'il progresse dans le conflit, l'usage du corse finit par se normaliser ? Les exemples ne manquent pas. La création du Capes monovalent de langue et culture corses fait suite à un boycott de la première session par l'ensemble des candidats (Di Meglio, 2003). L'usage systématique du corse lors des discours d'ouverture des sessions de l'Assemblée de Corse par le Président Jean-Guy Talamoni a d'abord provoqué un tollé dans la classe politique française avant que celle-ci ne renonce à s'offusquer (Ferrari, 2016).

Ainsi, quarante ans après les débuts du *Riacquistu*, la société corse cherche encore ses propres « accommodements raisonnables » vis-à-vis des droits individuels et collectifs. Les luttes pour la reconnaissance et les victoires électorales des autonomistes parfois alliés aux indépendantistes ont-elles permis une normalisation et un véritable infléchissement de la vitalité du corse ? Comment les membres de la communauté se sont-ils mobilisés et quelles réponses l'Etat a-t-il apporté ? Dans une île fortement impactée par les changements globaux de l'anthropocène, les cadres de l'expérience de la corsitude et de la corsophonie ont-ils

élaboré de nouveaux espaces face à des dispositifs qui semblent contribuer à la marchandisation de la langue corse ?

## 1. Le corse : francisation, individuation, élaboration, transmission et lutte pour la reconnaissance

L'exercice est tentant, mais il serait inexhaustible de remonter l'arbre généalogique d'une idéologie. Selon le grand historien de la III<sup>e</sup> République Jules Michelet, « l'Histoire de France commence avec la langue française<sup>3</sup> » (1875). Ce mythe national demeure vivace. Encore récemment, les académiciens ont rappelé la centralité de cet élément de l'imaginaire français (2008). La formule lapidaire évoque le passé et suggère l'impératif : « la langue française a forgé la France. » En dépit, ou plutôt en raison de sa diversité linguistique, ce pays continue de se penser et de se vouloir exclusivement francophone. En l'occurrence, l'universalisme uniformise alors qu'une acception plus tolérante pourrait reconnaître la différence de l'altérité. En effet, du point de vue républicain français, la richesse de sa diversité linguistique plaide en faveur d'un monolinguisme officiel d'État, car une politique de reconnaissance fomenterait les germes de la division nationale. L'État a donc élaboré historiquement un cadre juridique monolingue présenté comme libéral pour homogénéiser un territoire linguistiquement hétérogène (Cerquiglini, 1999). À l'universalisme des hommes répond l'inégalité de leurs cultures et le devoir de civilisation, père de la colonisation. Il a distillé la fatalité du monolinguisme comme conséquence inéluctable du progrès républicain. Selon cette rhétorique, les langues sont des êtres incurables et mortels aux destins singuliers et inégaux (Quenot, 2023a).

### Francisation des Corses et individuation du corse

Avant d'avoir représenté une menace de glottophagie, la francisation de l'île de Corse a acté la naissance du corse par individuation vis-à-vis de l'italien. La politique de francisation développée au cours du XIX<sup>e</sup> siècle a eu pour conséquence d'individualiser le corse du toscan, devenu l'italien suite au *Risorgimento* (Marcellesi, 1983; Thiers, 1993; Ottavi, 2004; Gherardi, 2011). L'altérité francophone fut donc le révélateur de l'existence d'une langue propre aux Corses.

L'institution du français en Corse et l'individuation du corse sont simultanées. La première provoque la rupture de la transmission naturelle du corse et met à jour les rapports autrefois invisibilisés de domination linguistique. Les journaux et revues *A Tramuntana* de Santu Casanova, *A Cispria* de Versini et Paoli, puis notamment *A Muvra* de Rocca et *L'annu corsu* d'Arrighi et Bonifacio sonnent le tocsin. Dès lors, l'urgence est à son élaboration dans un contexte fort de minoration. Les qualificatifs de « langue », « dialecte », « patois » se confrontent entre les partisans d'une assimilation française méprisante à l'égard du corse, les irrédentistes fascistes qui voient l'intercompréhension comme une preuve d'italianité de l'île, et les autonomistes qui cherchèrent à se frayer un chemin politique entre individuation et subordination dialectale à l'italien<sup>4</sup> (Desanti, 2013; Rey & Gherardi, 2014; J.-G. Talamoni, 2013). Les relations de filiation et de voisinage linguistiques, appréhendées comme de véritables enjeux géopolitiques obsèdent les années de jeunesse et de genèse du corse. Les approches ethnographiques se juxtaposent aux appels politiques, aux commémorations, aux recherches historiques, aux premières grammaires, aux essais littéraires aussi avec le premier

---

<sup>3</sup> René Balibar remonte pour sa part à la cérémonie des Serments de Strasbourg, le 14 février 842 (1998).

<sup>4</sup> Un foisonnement de revues durables comme *A Muvra*, *L'annu corsu*, *Corsica antica e moderna*, *L'archivio storico di Corsica* et de revues plus éphémères indiquent l'existence de courants corsistes, cyrnéistes, irrédentistes et d'individualités opposées qui défendent des visions inconciliables de la Corse.

roman de Sebastiano Dalzeto ou bien encore le *dolce stile nuovo* du poète irrédentiste et fasciste Anton Francescu Filippini.

### Une lutte pour la reconnaissance

Après-guerre, victime d'une « conspiration du silence » (Ettori, 1982), la revendication culturelle du corse connaît un rebond tardif. En dépit de l'investissement d'intellectuels corses dans les associations *Lingua corsa* et autres organes comme *U Muntese*, le temps n'est pas à la différenciation. Les Corses croient aux vertus du projet colonial français. Les locuteurs ne ressentent que mépris à l'égard de leur culture et recherchent souvent volontairement l'abandon de leur langue au profit du seul français dans le mouvement bien connu de la haine de soi ou d'auto-odi. Issus d'une île appauvrie, ils s'engagent encore dans les colonies, parfois même en se hissant au rang de gouverneur<sup>5</sup>.

En dépit de quelques protestations sur l'île, la loi Deixonne de 1951<sup>6</sup>, n'intègre pas le corse, considéré comme halogène. Les Corses ont pourtant libéré l'île lors une insurrection précoce du 9 septembre au 4 octobre 1943 (Gregori, 2023). Il faut attendre 1974 pour qu'un enseignement facultatif pour les élèves comme pour les professeurs, d'une heure hebdomadaire, ne soit autorisé (Intégration du corse à la loi Deixonne, 1974). Cette réforme symbolique ne satisfait pas les militants. Son impact ouvre davantage de possibles qu'elle ne fige une situation qui voit les *Università d'estate*<sup>7</sup> suivies de mobilisations politiques et culturelles inattendues. L'extinction de la culture corse semble quasiment inéluctable aux observateurs, aux militants et aux Corses eux-mêmes (DATAR, 1972). C'est à ce moment que l'éveil des plus jeunes générations permet de résoudre la question de l'orthographe du corse, de sa polynomie et que leur production littéraire – principalement de la poésie chantée – sert d'aiguillon à une génération portée par l'espoir des chants et les luttes (Ettori & Fusina, 1981; Marchetti & Geronimi, 1971).

### Le Riacquistu comme élaboration linguistique accélérée

La langue corse a connu une phase d'élaboration linguistique intense depuis les années soixante-dix, marquées par le *Riacquistu*<sup>8</sup>, c'est-à-dire le mouvement de réappropriation linguistique, culturelle et politique. La revue *Rigiru*, le *Teatru paisanu* et les groupes culturels

---

<sup>5</sup> Le président de l'association *Lingua corsa* était Ignaziu Colombani, gouverneur au Tchad.

<sup>6</sup> L'un des arguments consistait à remercier les populations périphériques engagées dans la lutte contre l'occupant nazi.

<sup>7</sup> Universités d'été.

<sup>8</sup> C'est avec le *Riacquistu* que la honte se mua en fierté. Les Corses engagés dans ce mouvement intellectuel générationnel élaborèrent une praxis fondée sur leur sentiment d'appartenance à un peuple adossé à une communauté linguistique. Celle-ci devait rassembler à la fois ceux qui avaient reçu le corse en héritage et ceux qui en avaient été privé mais qui s'identifiaient néanmoins à cette communauté. On peut répartir le corpus des œuvres intellectuelles produites dans les années soixante-dix en deux catégories, les œuvres politiques ou philosophiques écrites en français ou en corse qui relèvent de l'essai comme *Main basse sur une île* (1971), *Intornu à l'essezza* (Coti, 1978a) ou les publications dans les magazines, journaux militants et revues de l'époque Kyrn, Arritti, U Ribombu ou Les Temps modernes (Coti, 1978b; Thiers, 1981) et les œuvres littéraires ou poétiques qui sont autant d'illustrations de la langue corse et qui par leur pouvoir performatif finirent de convaincre les locuteurs comme les non-locuteurs que le corse était bel et bien une langue. À cet égard, on peut recenser les 26 numéros de la revue *Rigiru* (1974-1989), mais encore les disques des groupes culturels, les recueils de poésie de nouvelles et les romans publiés depuis cette césure. Auparavant les romans d'expression corse étaient égrainés par décennie depuis le premier ouvrage de Sebastiano Dalzeto *Pesciu Anguilla* (1929). Il fut suivi de la *Cavallaria paisana* de Natale Rochiccioli (1955), de *Filidatu è Filimonda* de Dalzeto (1963), et d'*U Vangonu neru* de Rinatu Coti publié en seize épisodes dans *Rigiru* entre juillet 1974 et janvier 1981 (1974). De nos jours, la production littéraire est foisonnante mais les auteurs sont encore à la recherche d'un véritable lectorat, d'une critique littéraire et de corps intermédiaires susceptibles de soutenir la circulation de leurs œuvres (Quenot, 2014b, 2021).

catalysent le besoin d'expression culturelle et politique en langue corse de la jeune génération. Mobilisations politiques contre les boues rouges, pour l'université, pour la reconnaissance du peuple corse, contre la chaptalisation et le favoritisme de l'Etat à l'égard des rapatriés d'Algérie, la liste des luttes est plus longue encore (ARC, 1974; Delors & Muracciole, 1978; FLNC, 1980). Un imaginaire d'une Corse en lutte alimente alors les chansons de *Canta u populu corsu*, d'I *Muvrini*, des *Chjami Aghjalesi*, d'A *Filetta* et de tous leurs épigones. La création culturelle est indissociable de ce contexte de lutte pour la reconnaissance qui agit comme un accélérateur de la création, de la réception, de la diversification des genres et de l'élaboration de la langue.

L'élection en 1981, de François Mitterrand à la Présidence de la République française permet d'envisager une ouverture. Elle se traduit notamment par l'amnistie des prisonniers politiques, la décentralisation et le statut particulier accordé à la Corse, la réouverture de l'Université de Corse et dans le champ linguistique, la circulaire Savary<sup>9</sup>, venant renforcer le dispositif d'enseignement des langues régionales. Cependant, la discipline Langue et culture corses demeure facultative et marginale, soumise au bon vouloir des enseignants et des parents. L'Université de Corse joue un rôle décisif dans la formation des premières ressources. Grâce aux mobilisations sociales, seul le corse bénéficie depuis 1991 d'un Capes monovalent<sup>10</sup>, contrairement aux autres langues dites « régionales ».

Dans le reste du secteur éducatif, les travaux de didactisation du corse réalisés par les pionniers de l'enseignement permettent de massifier lentement les rangs des professeurs enseignants le corse. Ils s'appuient aussi sur les groupes culturels, les revues, les maisons d'édition (Biancarelli, 2014; Di Meglio, 1997; Quenot, 2021). Les médias publics et privés apportent aussi leur contribution, parfois lumineuse, parfois plus terne et globalement en deçà des besoins sociolinguistiques. À ce jour, en dépit de rares expériences passées, il n'existe aucun média quotidien imprimé, audio ou vidéo totalement en langue corse<sup>11</sup>. La sortie de la minoration appelle l'évidence de l'usage et l'abandon de la pensée magique par le politique.

Cinquante ans après l'intégration du corse à la loi Deixonne, la corsophonie demeure une quête. Après des années de lutte armée initiée en 1976 par le Fronte di Liberazione Naziunale di a Corsica, le troisième statut particulier de l'île inscrit dans la loi sur la Corse de 2002 puis la loi dite Molac de 2021 ouvrent quelques interstices, mais n'autorisent guère la revitalisation, la revernacularisation ou mieux encore, la normalisation de langues historiques minorisées par le centralisme jacobin ou le colonialisme (Fazi, 2020; Quenot, 2023). Le bilan de la sociolinguistique est ambivalent. Elle a permis d'identifier les causes politiques de la situation de minoration, au risque parfois de distiller un sentiment d'impuissance et de fatalité aux membres de la communauté linguistique face à l'intransigeance de l'Etat.

L'histoire de la langue corse se confond à bien des égards avec la lutte pour la reconnaissance du peuple corse. Elle apparaît ainsi parfois comme étant trop politisée, trop connotée par l'inflation des revendications portées par son usage dans le champ syndical, militant,

---

<sup>9</sup> Du 21 juin 1982.

<sup>10</sup> Concours de recrutement des professeurs certifiés des collèges et des lycées.

<sup>11</sup> En 2021, 23% des programmes de France 3 Corse Via Stella étaient en langue corse. Dans la presse écrite, le taux est de l'ordre de 1%, tandis que sur l'antenne de France Bleu Frequenza Mora, le bilinguisme est théorique en raison du bilinguisme de la plupart des animateurs et journalistes. À l'exception de deux journaux quotidiens, d'une émission quotidienne sur la langue et de quelques chroniques éphémères financées par la Collectivité territoriale de Corse, l'offre de programmes est à ce jour très majoritairement en langue française. Seule la radio de l'ADECCEC propose une programmation davantage corsophone qu'Alta Frequenza et Corsica radio, les autres radios privées de l'île.

artistique ou politique pendant que sa vitalité spontanée décline. La création d'une Assemblée de Corse en 1982, puis d'une Collectivité territoriale en 1991 suivie de la gouvernance de l'institution depuis 2015 par une majorité autonomiste ont-elles permis de revernaculariser la corsophonie ? Quels dispositifs les élus et les acteurs sociaux de l'île ont-ils mis en place en faveur de la communauté linguistique ?

## 2. Une politique linguistique pour le corse ?

Dans ce contexte fortement contraint par le droit, comment les institutions corses et les corps intermédiaires ont-ils agi ? Ont-ils développé des contre-pouvoirs dans et hors l'école ? A l'Université de Corse ? Au sein d'associations ? Ont-ils travaillé à l'équipement linguistique du corse, à sa visibilité publique, à son usage en dehors des sphères officielles, voire en assumant une forme de désobéissance civile au nom des droits linguistiques et culturels des Corses ? Le légitimisme des Corses et le pouvoir du droit ont-ils prévalu sur leur désir de s'appartenir en inventant leur propre modèle de citoyenneté culturelle quitte à dépasser les marges du droit ?

### Le corse à l'école de l'idéologie monolingue

Le statut dit Joxe de 1991 octroie quelques compétences à la Collectivité territoriale de Corse dans le domaine linguistique (Loi n°91-428 du 13 mai 1991 portant statut de la collectivité territoriale de Corse, 1991). Pourtant, la première mandature sera blanche, à l'exception de l'opposition nationaliste qui parvient à faire adopter une motion en faveur de la reconnaissance de la coofficialité du corse et du français le 26 juin 1992. Elle s'inscrit dans la lignée d'une première délibération adoptée en 1983 qui demandait l'enseignement obligatoire du corse de la maternelle à l'Université. Au-delà des délibérations politiques de reconnaissance des droits, quelle politique linguistique les institutions corses ont-elles développée ?

Bien que le président du Conseil Exécutif Jean Baggioni, élu du Rassemblement Pour la République, fut dans sa jeunesse un collaborateur de la revue *U Muntese*, la mandature 1992-1998 se distingue par son attentisme. Il faut en effet attendre 1999, pour qu'une première ébauche de plan ne voie le jour. Circonscrit à l'enseignement, pâtissant d'une absence de véritable cadre légal, il vient formaliser des objectifs relevant de compétences éducatives de l'État, quelques années après l'autorisation de l'enseignement bilingue à parité horaire en 1996. Il faut attendre les circulaires Lang de 2001 pour que l'enseignement bilingue parvienne à se structurer et à acquérir une certaine légitimité auprès des institutions éducatives que la culture professionnelle tenait éloignée du bilinguisme (Circulaire 2001-166, 2001; Circulaire 2001-167, 2001; Di Meglio, 2003; Ottavi, 2004). La discipline langue et culture corses demeure néanmoins exclue au fil des grandes réformes scolaires et des nouveaux programmes du socle commun de compétences, de connaissances et de culture (Loi n°2005-380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école, 2005; Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, 2013; Loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance, 2019).

Près de vingt-cinq années plus tard, en dépit des délibérations de l'Assemblée de Corse en faveur de la généralisation de l'enseignement bilingue et du soutien apporté à la formation initiale et continue des professeurs des écoles (Délibération n° 11/075 de l'Assemblée de Corse portant sur la création d'un dispositif de soutien aux étudiants de la filière « métiers de la formation – spécialité professorat des écoles bilingues » de l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres de Corse (IUFM), appelé « dispositivu maestranza », 2011; Délibération n° 16/248 AC de l'Assemblée de Corse approuvant les conventions Académie de

Corse/CTC et CTC/Gipacor relatives à la mise en oeuvre du grand plan de formation des enseignants en langue corse, 2016; Rapport portant création d'un grand plan de formation, 2020), les données publiées par le Rectorat indiquent un bilan insuffisant par rapport aux attentes sociétales et aux objectifs que l'institution s'était fixés. Pour la rentrée scolaire 2022, l'Académie de Corse présente les données suivantes : 52.7% des élèves du primaire étaient scolarisés dans une classe bilingue, dont 2% en classe immersive publique (479 élèves répartis sur six écoles). Dans le secondaire, 58,6% des collégiens suivent un enseignement de Langue et culture corses. Ce taux tombe à 19,4% au lycée. Quant à l'enseignement de spécialité, il se situe sous les 1% avec 53 élèves en première et 38 en terminale. 25,26% des collégiens sont scolarisés en filière bilingue, 1% au lycée. Lorsque les filières existent, la présentation du Rectorat élude le sujet, faute de ressources humaines certifiées en langue corse et habilitées en LCC, les enseignements sont très majoritairement dispensés en langue française (Rectorat de Corse, 2023). L'enquête académique est donc parcellaire. Elle donne à voir quelques éléments quantitatifs sans pour autant proposer une analyse fine de l'enseignement du corse. Elle ne présente aucune donnée qualitative relative au niveau atteint par les élèves, ni même les données quantitatives relatives aux ressources humaines - à l'exception de l'encadrement - dont l'avenir du système dépend pourtant. S'agissant d'une politique publique financée par l'argent public, l'absence d'une évaluation précise de l'enseignement du corse par la Collectivité de Corse, comme par l'Inspection Générale de l'Education Nationale ou la Cour des comptes indique l'absence de réelle priorité donnée à ce sujet par les différents protagonistes.

En l'état, l'offre s'est certes massifiée au primaire, mais l'Éducation nationale présente un dualisme scolaire qui fait encore obstacle à la démocratisation de l'enseignement bilingue et à la corsophonisation bi/plurilingue de la jeunesse de l'île (Quenot & Di Meglio, 2010). S'il fallait chercher une seule preuve quant à la défaillance du dispositif, l'institution ne parvient plus à recruter ses propres ressources humaines. Le Rectorat reverse chaque année des postes initialement ouverts au concours spécifique en direction du concours standard demeuré monolingue. L'enseignement public assigne les enfants à leurs origines d'autant plus fortement que l'enseignement bilingue relève du choix des familles, or les familles choisissent pour des motifs d'appartenance, pour des motifs scolaires et pour des motifs d'évitement. Au sein du système éducatif français, déjà le plus inégalitaire des pays de l'OCDE<sup>12</sup>, ce dualisme privilégie l'inégalité des langues au principe d'universalisme des enfants. La portée normative de cette structuration agence principes libéraux de libre choix avec des principes républicains français fondamentalement diglossiques.

Les conventions signées entre l'État et la CTC.

L'Académie de Corse peine à s'approcher des objectifs établis par convention entre l'État et la Collectivité territoriale de Corse. Entre 2003 et 2024<sup>13</sup>, l'analyse des rapports de jurys indique que l'Éducation nationale a recruté 790 professeurs des écoles, 503 par les voies des concours standards ou troisième voie et 287 par le concours spécifique de recrutement des professeurs des écoles. Au total, 64% des personnels recrutés ne sont pas corsophones. Au-delà de cette approche macro, quelle est l'évolution annuelle du taux de recrutement des professeurs bilingues? Comment l'Académie de Corse pourra-t-elle tenir ses engagements? Le graphique et le tableau ci-dessous nous indiquent la répartition des candidats admis au concours externe de professeur des écoles en Corse.

---

<sup>12</sup> Selon les évaluations PISA.

<sup>13</sup> Les données relatives à l'année 2005 en sont pas disponibles.

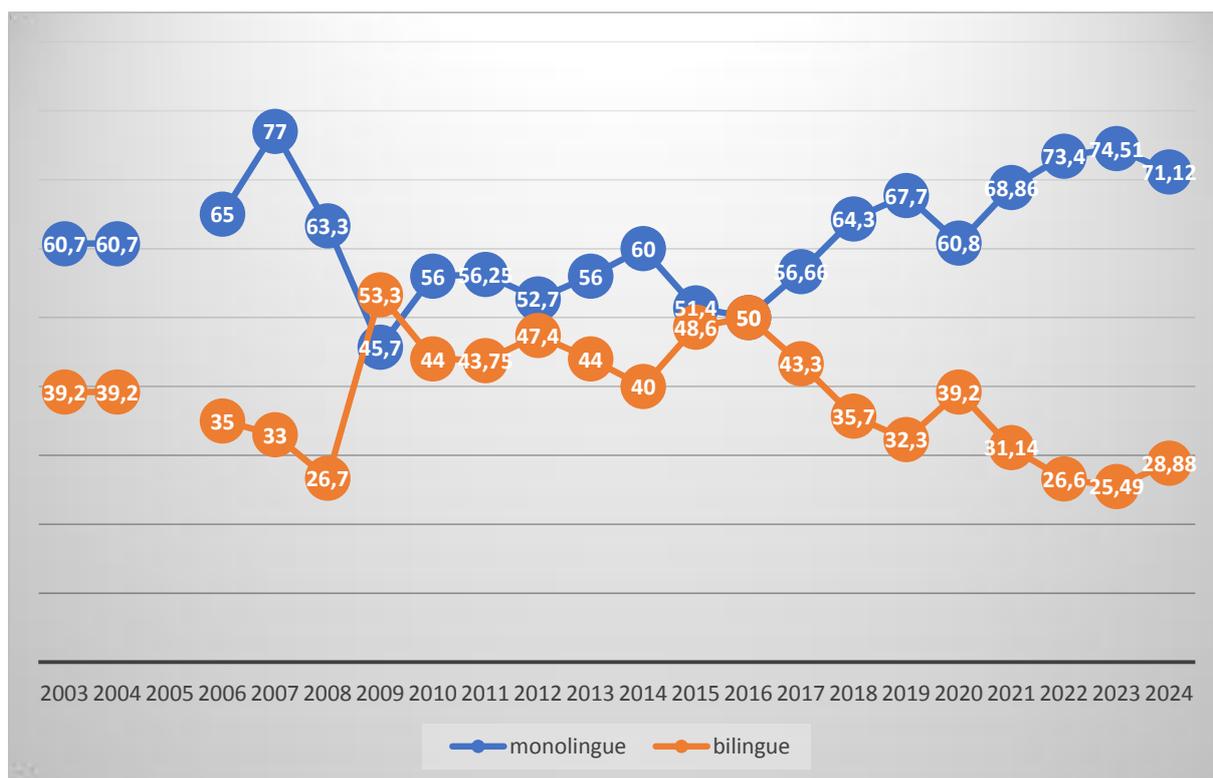


Figure 1 Répartition en pourcentage des candidats admis aux concours de professeur des écoles sur l'Académie de Corse

La première convention 2003-2006 fixe un objectif quantitatif de 40% de postes ouverts au concours spécifique (Délibération n°3/183 portant adoption de la convention entre l'État et la CTC relative au Plan de développement de l'enseignement de la langue et de la culture corses, 2003). Les objectifs quantitatifs sont alors globalement atteints.

La convention 2007-2013 établit que « le pourcentage attribué au concours spécial langues régionales ne peut être inférieur à 40% du total (Délibération n°7/064 de l'Assemblée de Corse habilitant le président du conseil exécutif à signer les projets de conventions Etat/Collectivité territoriale de Corse relative au plan de développement de l'enseignement de la langue et de la culture corses pour la période 2007-2013., 2007). Il est appelé à augmenter en fonction des besoins du plan et des ressources » (p.9). La formulation est ambiguë dans la mesure où le seuil ne précise pas s'il s'agit du nombre de postes ouverts ou bien de candidats admis. Sur la période considérée, sous une mandature territoriale de droite (2004-2010), puis une mandature de gauche (2010-2015), les objectifs sont dépassés chaque année.

À partir de 2016, la troisième convention signée cette fois-ci entre Gilles Simeoni, le président autonomiste du conseil exécutif et le Rectorat, établit que « le taux de postes réservés au concours spécifique sera au minimum de 50% et aura vocation à augmenter régulièrement jusqu'en 2021<sup>14</sup>. » Cet objectif ne sera jamais atteint. Pire encore, à l'exception de 2020, année du Covid, on observe une chute constante du taux de recrutement des professeurs bilingues, jusqu'à passer sous les taux atteints vingt ans auparavant, au moment de l'ouverture du concours de recrutement des professeurs bilingues. Là encore, la politique linguistique ne semble pas faire l'objet d'une évaluation régulière.

<sup>14</sup> (Délibération n°16/140 de l'Assemblée de Corse approuvant la convention Etat/CTC relative au plan de développement de l'enseignement de la langue corse 2016-2021., 2016).

Depuis 2016, en dépit de la non-application réitérée de la convention, aucune mesure n'est venue apporter une quelconque remédiation. Trois ans après son expiration, en dépit de l'adoption de la loi Molac et de la circulaire Blanquer qui déplacent le champ du possible vers l'enseignement immersif, aucune convention n'est venue réactualiser le cadre qui régit la politique d'enseignement du corse entre l'État et la Collectivité de Corse, alors même que cette dernière semble vouloir privilégier cette méthode au sein de l'enseignement associatif. Du point de vue des ressources, le lancement d'un grand plan de formation au primaire puis au secondaire a semble-t-il encore trop peu impacté les compétences et les pratiques. Il ne suffira pas non plus à compenser les recrutements d'enseignants corsophones reversés au bénéfice d'enseignants monolingues. Le maintien du concours externe standard crée un afflux de candidats non-corsophones dont le calcul coût-bénéfice anticipe le reversement d'une partie des postes ouverts au concours bilingue au profit du concours standard. Au temps d'étude à consacrer à l'acquisition d'un niveau de compétence C1 en langue corse nécessaire à l'obtention du concours bilingue (Conseil de l'Europe, 2001, 2018), les candidats opposent alors le nombre de postes ouverts au concours spécifique dont le niveau dans les autres disciplines se cale sur celui du concours standard qui fait l'impasse sur la corsophonie. Les concours bilingues demandent aux candidats de disposer d'un niveau similaire ou supérieur à celui des candidats des concours monolingues, tout en préparant deux épreuves supplémentaires en langue corse. Si l'exigence d'un même niveau dans l'ensemble des disciplines est louable, elle se réalise au détriment de l'élaboration d'une culture commune pour les néo-certifiés admis aux concours de professeurs des écoles. Ne peut-on pas y voir une injustice à double détente ? Elle s'exerce dans un premier temps à l'encontre des candidats au concours spécifique qui se voient assujettis à des épreuves supplémentaires et à une élimination à la discrétion du Rectorat. Discriminatoire pour les candidats au concours spécifique de recrutement des professeurs des écoles, l'institution inverse ensuite la discrimination en limitant volontairement l'embauche d'une partie des certifiés bilingues aux compétences accrues.

#### La langue corse hors de l'École

À côté de la politique d'enseignement du corse, intéressons-nous à la politique éducative. Le temps passé par les enfants en classe étant réduit, les espace-temps de la corsophonisation se distribuent à la maison, en famille, avec des podcasts et des outils numériques, dans les centres aérés, les clubs de sport... Force est de constater qu'à l'exception notable de la Ligue corse d'échecs qui a développé une véritable stratégie d'enseignement en langue corse, les musées publics, les clubs de sport, les centres culturels, le conservatoire de Corse, aucune institution territoriale ou association n'a développé une quelconque stratégie de formation de leurs formateurs et de corsophonisation de leurs activités. Souvent financés par la Collectivité de Corse, aucun dispositif n'est venu les inciter à agir en ce sens. Dans ces conditions, la corsophonie est-elle une compétence soutenable ? Peut-elle être désirable et expérimentée ? Peut-elle être gage d'inclusion sociale, d'épanouissement, de souvenirs, de rêve, de plaisir ? Force est de constater que dans les conditions actuelles, ces objectifs relèvent du vœu pieux. Lorsque l'on analyse plus finement le budget alloué à la langue corse par la Collectivité de Corse sous la mandature du Président autonomiste Gilles Simeoni (2015-2027), il apparaît que l'effort budgétaire est en diminution par rapport à la mandature du Président radical de gauche Paul Giacobbi (2010-2015). En effet, depuis 2018, la Collectivité de Corse a fusionné avec les deux Conseils départementaux de Haute-Corse et de Corse-du-Sud. Si en 2023, son budget approchait les 1,434 milliards d'euros, la part allouée à la langue corse était de

1480091 millions (Délibération AC 24/083 AC Approuvant le compte financier unique (CFU) de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2023, 2024).

À titre de comparaison, au Pays-basque Nord, l'Office Public de la Langue Basque auquel contribuent chacun de ses quatre membres à hauteur de 25% du budget, à savoir l'État, le Conseil régional de la Nouvelle Aquitaine, le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques et la Communauté d'Agglomération Pays Basque, dispose d'un budget annuel de 4.901.455 € en 2024 (Office public de la Langue Basque, 2024) pour une population de 321 963 habitants en 2021 (INSEE, 2024), soit une dépense publique de 15,22€ par habitant contre 4,22 pour chacun des 350000 habitants de l'île. Le budget de la CDC attribué à la langue corse a appelé une analyse du Président du Conseil de l'exécutif en novembre 2022 :

*Les crédits de paiement sur les actions directement vers les acteurs de la langue, ils étaient de 1 million en 2010, ils étaient de 2,5 millions en 2015 et ils sont en 2022 de 3,5 millions. C'est évident que si on regarde en pourcentage, ça fait une augmentation de 1 à 3 par rapport à 2010, on est passé de 1 à 2 par rapport à 2015, mais on reste dans des échelles qui sont extrêmement faibles. Ce qu'il faut dire aussi, c'est que quelquefois, les autorisations d'engagements que nous inscrivons au budget ne sont pas totalement consommées. On a donc aussi besoin de dynamiser l'ensemble des acteurs de la langue sur le terrain pour qu'ils puissent consommer les crédits budgétaires, y compris si nous faisons le choix politique de les renforcer.*

Les difficultés rencontrées dans la consommation du budget alloué à la langue corse indiquent une action publique circonscrite à quelques domaines que sont l'équipement pédagogique (Aides à Canopé), le soutien aux centres immersifs et le soutien aux associations de promotion de la langue corse (notamment Scola corsa, Praticalingua et l'ADECEC). La lecture du compte administratif ou du compte financier unique ne donne que très peu de clés pour comprendre la politique linguistique de la CDC dans le domaine culturel (aide à la création notamment). Ainsi, au regard de ces documents, la dépense publique demeure faible en comparaison avec la langue basque en France<sup>15</sup>.

Face à l'inertie de la Collectivité de Corse et l'hostilité de l'État, les corps intermédiaires s'organisent. Si la première n'a pas été en capacité d'orienter les pratiques linguistiques de son administration, de ses agences, offices et établissements publics, l'émergence de *Praticalingua* dans le domaine de la corsophonisation des adultes et de *Scola corsa* pour la corsophonisation des enfants est venue proposer une offre d'enseignement immersif associatif et une offre d'activités culturelles à destination des adultes accessible au sein d'un réseau implanté à Bastia, Siscu, Ruglianu, Muriani, Purtivechju è Corti. Cours de langue, de chant, de musique, de théâtre, de photographie sont proposés sur les différents sites. Les *Case di a lingua* financées par la Collectivité offrent des activités immersives en langue corse accessibles en français au sein d'autres organismes associatifs ou publics bénéficiants des mêmes financements de la CDC. Tout comme dans l'enseignement public de l'Éducation nationale, la transition linguistique apparaît ici comme une dualisation de la société entre bilingues corsophones, monolingues francophones et bilingues francophones locuteurs d'une langue de l'immigration. Le libre choix de la langue d'exercice des activités culturelles à destination des adultes apparaît ici en contradiction avec les demandes de généralisation de

---

<sup>15</sup> Le calcul ne prend pas en compte les salaires des agents territoriaux de la Collectivité de Corse.

l'enseignement bilingue ou immersif pour les enfants et l'affichage de l'immersion comme condition de la corsophonisation. Comment envisager l'avènement d'une société bilingue lorsque les lieux de la corsophonie reposent non pas sur une offre normalisée c'est à dire universelle, mais sur le choix délibéré des acteurs individuels? Nous ne sommes pas en présence d'une politique linguistique de normalisation mais en présence d'une politique linguistique de communalisation. Elle conduit à la cultivation d'appartenances particulières choisies ou héritées qui véhiculent un communautarisme corse performé et mis en scène dans une corsophonie ritualisée et contenue, compatible avec l'universalisme français, selon la doctrine des identités gigognes (Thiesse, 2001), en rupture avec l'idéal universaliste invoqué par les militants de langue corse.

Dans ce contexte de globalisation, de forte croissance démographique et de lutte pour la reconnaissance post-conflit, les discours relatifs à la revitalisation linguistique peuvent apparaître velléitaires, idéologiques et donner lieu à de nouveaux cadres d'expérimentation de la corsitude. La langue corse devient alors une véritable marchandise émotionnelle mobilisée dans les processus de touristification, de sportification et de nationalitarisation de l'espace politique corse. Elle agit comme une ressource capable d'authentifier simultanément et par réciprocité, l'émetteur et l'auditoire. Premier exemple, supporters et joueurs du Sporting Club de Bastia sont Corses, guerriers, bleus, authentiques, conformes à l'ethnotype du Corse parce qu'ils encouragent et sont encouragés par des chants en langue corse. La langue est une preuve supplémentaire. On l'utilise davantage pour produire des discours publics à l'égard de joueurs bastiais non-corsophones qu'entre supporters corses garants de la « mentalité corse » et de la corsitude. Deuxième exemple, le corse est une ressource performative qui atteste de la légitimité du politique, de son enracinement. La corsophonie est un gage de sincérité. Elle atteste de l'héritage familial ou du travail sur soi du néo-locuteur. Néanmoins, son usage circonscrit aux formules de politesse, à des propos empathiques et à des références ou des militances communes produit une forme de communalisation linguistique sans pour autant socialiser le corse en tant que langue du citoyen, de la société, de tous et de chacun, y compris lorsqu'elle investit l'espace public. À l'Assemblée de Corse, même les discours des conseillers nationalistes relatifs à la langue corse sont prononcés en français ou dans une alternance codique, un code switching distribuant les propos techniques en français et les propos empathiques en corse. Seule exception à cela, les discours d'ouverture de séance de l'Assemblée de Corse prononcés par Jean-Guy Talamoni sous sa présidence (2015-2021) furent intégralement en corse, quel que soit le sujet ou l'actualité, sans que cela ne produise de contagion auprès de ses collègues, fussent-ils issus de ses rangs. Troisième exemple, le tourisme constitue la première activité économique de l'île. Sa montée en puissance concomitante avec le *Riacquistu* et les revendications nationalistes a contribué à donner à cette île de Méditerranée occidentale l'image d'une terre singulière, authentique, rebelle, refusant l'homogénéisation. Disposant à la fois de ressources naturelles et culturelles exceptionnelles, nous passerons sur les premières qui ne sont pas l'objet de notre propos, pour interroger les raisons pour lesquelles la consommation culturelle des touristes en Corse est la plus faible de France.

**Le prix de la non-coofficialité : une politique linguistique sectorielle**

La faiblesse de la politique linguistique de l'Éducation nationale tient au refus ontologique d'imaginer une citoyenneté bilingue. Le corse n'est qu'une discipline facultative parmi d'autres dont le statut est inférieur aux langues mortes. L'institution est consciente de ses lacunes mais elle semble considérer que s'agissant d'une langue régionale, le coût de la formation doit aussi relever de la Collectivité de Corse. Le corse oscille ainsi entre une

désignation inclusive de « langue de France » et l'assignation au statut de langue régionale qui ampute son droit à un avenir soutenable.

Nous sommes là au cœur des enjeux de citoyenneté. L'universalisme peut-il s'agencer avec la reconnaissance des minorités linguistiques ? Faut-il choisir entre l'unité de l'Etat et les droits linguistiques ? En dépit de la guerre de chiffres entre l'Etat et la CdC, la corsophonisation de la jeunesse n'est pas tant une question de moyens car un enseignant bilingue ne coûte pas davantage qu'un enseignant monolingue. On a vu la CdC prendre en charge une partie des frais de formation continue des personnels de l'Education nationale. Les moyens alloués à la formation initiale et continue sont insuffisants pour répondre aux besoins d'une transformation soutenable en direction d'un système éducatif bi/plurilingue en Méditerranée. En outre, la mise en place très partielle du plan *Lingua 2020* rend difficile la mise en œuvre d'une politique linguistique cohérente et ambitieuse. La Collectivité de Corse dirigée par les autonomistes ne s'est pas donnée les moyens de sa politique linguistique. Incapable de répondre aux attentes sociétales, ses critiques adressées à l'endroit de l'Etat, aussi justifiées soient-elles, ne sauraient dissimuler ses propres insuffisances et ses échecs précisément là où l'opinion s'attendait à ce qu'elle en fasse une priorité et qu'elle fasse preuve de son pouvoir d'agir. L'énumération exhaustive serait trop longue, mais arrêtons-nous ici sur quelques indices illustrant le décalage entre les discours focalisés sur la demande de reconnaissance de droits linguistiques et l'absence de réelle action publique au service de la normalisation linguistique. Le *Cunsigliu di a lingua corsa* et l'*Accademia corsa di i Vagabondi* ne fonctionnent plus depuis près de dix ans. Les aides à la création irriguent principalement la création en langue française. Les programmes pour enfants sont quasiment inexistant<sup>16</sup>. Les prix du livre de la Collectivité se sont plus remis depuis trois ans. L'accueil en langue corse ou l'usage de la langue par les administrés ne sont pas rendus possibles par l'administration territoriale. Le corse ne dispose d'aucun espace langagier spécifique. La traduction est la règle. L'emploi fautif de la toponymie de l'île sur les panneaux de signalisation routière donne lieu à de vastes polémiques. Elles illustrent à la fois l'incurie des institutions et rappellent la sensibilité des Corses à la question linguistique (Vincent-Seignet, 2024). Depuis 2015, sous les trois mandatures autonomistes, leurs choix culturels et linguistiques n'indiquent ni une priorisation à la création en langue corse<sup>17</sup>, ni une véritable normalisation du corse eu égard aux usages et aux actions entreprises. Le budget consommé n'a pas connu de hausse significative et l'usage du corse au sein de l'institution est en déclin par rapport à la mandature 2010-2015<sup>18</sup>. Le statut de non-reconnaissance est souvent invoqué pour dénoncer l'étai juridique pesant sur la Corse. Ces discours attestent de l'attachement des politiques à la singularité de l'île et viennent en même temps justifier l'immobilisme des institutions corses en la matière (Padovani, 2021; Squadra, 2022).

#### La désobéissance civile au nom des droits linguistiques et culturels des Corses

Face à cette situation, certains acteurs de la société civile et des institutions locales ont développé des formes de contre-pouvoirs et de désobéissance civile pour défendre les droits linguistiques et culturels des Corses. Ces initiatives visent à promouvoir l'enseignement et

---

<sup>16</sup> À l'exception du travail d'adaptation réalisé par l'association Fiura mossà.

<sup>17</sup> Le règlement des aides pour la culture adopté le 19 décembre 2023 par l'Assemblée de Corse présente de nombreux dispositifs qui visent à « prioriser », à « favoriser » ou à bonifier l'usage de la langue corse dans la création artistique insulaire (Assemblée de Corse, 2023).

<sup>18</sup> Durant cette mandature, tous les rapports de l'Assemblée de Corse étaient traduits notamment afin d'élaborer la langue et de produire un socle de néologismes susceptibles d'irriguer le trésor de la langue corse.

l'usage de la langue corse en dehors des sphères officielles et à renforcer la visibilité publique du corse.

Parmi ces initiatives, nous pouvons citer le rôle des associations culturelles et linguistiques, des médias locaux, des artistes et des écrivains, qui contribuent à la diffusion et à la promotion de la langue corse. Ces acteurs jouent un rôle essentiel dans la transmission de la langue et de la culture corses.

En conclusion, la politique linguistique du corse est entravée par des contraintes légales, un manque de moyens et une absence de véritable ambition politique. Malgré cela, des initiatives locales et des formes de désobéissance civile contribuent à la défense des droits linguistiques et culturels des Corses. Il apparaît nécessaire de repenser la politique linguistique et de renforcer les moyens alloués à la formation initiale et continue des enseignants pour répondre aux attentes sociétales et promouvoir une véritable corsophonie soutenable sur une île globalisée.

### 3. Les nouveaux espaces de la corsophonie?

La mise en scène de la corsophonie

Cinquante ans après les débuts du *Riacquistu*, où se trouvent les espaces de la corsophonie ? Langue de la vie privée, bannie de l'espace public où elle connotait une indignité, un retard, voire une tare, la langue corse est devenue un vernis, un passeport, un gyrophare. C'est la peau des Corses. Sur l'île et hors de l'île, elle met en scène la corsitude. C'est une huile essentielle qui agit à faible dose. Le contenu des sites, émissions TV ou radio, discours publics, journaux, livres ou documentaires est très majoritairement francophone, mais de ce bouillonnement giclent adresses, locutions, substantifs, syntagmes, saillies et signatures en langue corse. La corsitude est avare en corsophonie. Il suffit que la langue éclabousse l'espace public. Elle est fulgurance. Elle instaure confiance et proximité. Elle situe l'action. En recul au niveau des communications spontanées, elle conquiert des espaces symboliques au gré du besoin d'enracinement des individus. C'est la langue de l'empathie. Elle plante le décor avec émotion. Ses sonorités éphémères suffisent parfois à répondre au besoin réciproque d'authenticité, de légitimité, de sentiment de loyauté linguistique et culturelle. Puis, comme tout corsophone est désormais bilingue francophone, le français reflue à mesure que le locuteur mobilise un discours plus technique. Les discours politiques comme les interviews données aux médias en attestent (S. Talamoni, 2020).

Observons ici sa visibilité, à distinguer de sa vitalité, qui appelle une analyse plus profonde du temps d'antenne et du volume linguistique produit. Langue sans droits officiels, elle est la langue des titres. Le corse est devenu la langue de l'exhibition, de l'affichage. Le corse est la croute et le français le cœur des choses. Le corse apparaît à l'envie sur les titres du journal télévisé, des émissions (*Per sti lochi*, *Ind'è voi*, *a Castagna*, *Arte vivu*, *Corsica era*, *a Sfida*, *Corsica prima*, *D'umani*, *Corsica sera*, *Corsica era Libreria*, *Aldimusic...* pour *Via Stella*), des prénoms (Bretel & Tourtin-Battini, 2022), des noms de groupes de chant (*Canta u populu corsu*, *I Chjami aghjalesi*, *I Muvrini*, *A Filetta*, *I Messageri*, *L'Arcusgi*, *Diana di l'alba*, *I Pignotti...*), des partis et des listes électorales (*Pè a Corsica*, *Fà populu in seme*, *Fà nazione*, *Avanzemu*, *Partitu di a nazione corse*, *Corsica libera*, *Nazione*, *Femu a Corsica*, *Core in Fronte*, *Per l'avvene*, *Andà per dumane*, *A Corsica indè a Repubblica*, *Un soffiu novu...*), des noms de projets ou de sociétés publiques (*Corsica vince*, *Inizià*, *Uniti*, *LISA*, *Via scola*, *Muvarra*, *Via Corsica*, *i soldi corsi*, *Smart isula*, *Corsica orientazione*, *u Pattu di a giuventù...*), d'itinéraires et de chartes touristiques (*Strada di i sensi*, *Gusti di Corsica*, *Strada paolina...*), d'entreprises et de médias (*Corsica Linea*, *Corsica Ferries*, *Air Corsica*, *France bleu Frequenza Mora*, *France 3 Corse Via Stella*, *U Ribombu*, *Arritti...*), de projets artistiques ou de lieux culturels (*Nozze in*

Mediterraniu, Donna maga, Anima salvatica, Alboru, Animu, Donne di Corsica...), d'institutions (Università di Corsica Pasquale Paoli, Assemblea di a giuventù di Corsica...), d'associations locales (Musanostra, Artelibri, Scopre, Fiura mossa, Carnevale di Brandu, Sulidarità, U levante, I baroni, Associu di a giuventù ruglianese...), d'hôtels et de restaurants (U Ricordu, L'osteria, U Paradisu, U Scalu, U Sant'Agnellu, A Stella marina, Casa di babbò, U padulu...).

Parfois aussi, la signature par le titre atteste d'une faible corsophonie des acteurs, à l'image des affichages « a fiamma olimpica », à l'occasion du passage de la flamme olympique en Corse. Italianisme ou gallicisme, la Collectivité de Corse a alors promu la lame du couteau, et non la flamme, qui aurait pu être dénommée « a fiaccula » en langue corse. Les erreurs sont par ailleurs quotidiennes dans les médias, à l'écrit comme à l'oral, et dépassent le cadre du rapport à la polynomie. Outre l'érosion de l'esprit de la langue corse (Franchi, 2023), on assiste aussi à une érosion globale du niveau de langue.

Au sein des institutions, l'École publique porte à la fois l'action la plus significative comme l'action la plus décevante pour les militants et les partis politiques corses. Contrairement à la croyance selon laquelle l'école qui avait francophonisé les Corses au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles saurait corsophoniser une jeunesse corse uniquement francophone par un effet de balancier, elle n'est pas investie de cette mission et ne porte aucun devoir de réparation à l'égard du corse. Le statut de la langue à l'École suffit à le démontrer. Les classes bilingues de l'enseignement primaire ne parviennent guère à amener les enfants à une compétence de niveau B1 et les filières du secondaire sont moins performantes encore. Sans guère de compétences, seule l'autodétermination des élèves les plus motivés conduit une poignée d'entre eux à un niveau leur autorisant à prendre le risque social d'utiliser le corse dans le chant ou lors de conversations informelles. Jean-Marie Comiti observe à cet égard que le corse est atteint du « syndrome du bocal » (2005). Après avoir combattu pour pénétrer l'espace scolaire, tel le Minotaure, le corse doit à présent trouver les issues lui permettant d'en ressortir vivant.

Avant l'École, c'est dans les arts qu'eut lieu la renaissance du corse. Sa place est plus marginale au cinéma qu'en littérature. Langue de la poésie plutôt que du roman, elle n'échappe pas aux phénomènes observés en situation de minoration (Paré, 2001; Quenot, 2021). C'est dans la chanson que la langue démontre la plus forte vitalité, le plus fort attrait auprès des jeunes. Le néo-locuteur chante davantage qu'il ne parle. Il chante d'abord et il parle ensuite. Cette hypothèse appelle des études plus approfondies sur le parcours de l'apprenant entre immersion familiale, éducation scolaire et engagement personnel (culturel, militant, professionnel ou scolaire). Les groupes corses ont fait preuve de créativité entre influences dites traditionnelles et influences contemporaines sud-américaines, irlandaises, italiennes, russes, géorgiennes, américaines ou françaises. Ils ont su transmettre la langue en partageant un moment de plaisir. Le chant mobilise la phonologie, la sémantique, la poésie. Il suscite une esthétique et un espace propre de corsophonie face auquel le chant en langue française n'a pu rivaliser. Le chant corse socialise, mobilise, corsophonise et corsise. Le cœur de la corsophonie s'y abrite, au risque peut-être demain, de se réduire à une mise en scène folklorisée de l'identité corse ?

Le pouvoir de la chanson corse sera-t-il le garant de la pérennité d'une communauté linguistique active ? Le chant est une reproduction. Le langage oral spontané en corse est une performance. C'est une mise en danger de soi. Le locuteur néophyte s'expose à la critique des plus aguerris. Sa corsophonie superposée à sa corsitude sera jugée à l'aune de sa phonologie, de sa syntaxe, de son vocabulaire, de sa fluence, de sa spontanéité... Il risque l'excommunication, la condamnation en inauthenticité. Face à ce risque, le néo-locuteur peut

adopter une autre attitude. Il peut avoir tendance à jouer le rôle du procureur. Il accuse sa famille et l'École de tous les maux. C'est par ces mots qu'il s'intègre au sein de la communauté linguistique. J'accuse donc je suis corse mais non-corsophone. Il demande réparation mais son discours n'est pas résilient. Il est réifiant. Il l'enferme dans une posture victimaire sans aller chercher hors de lui les moyens de devenir tel qu'il se conçoit. Ainsi, s'agence une représentation du Corse non-corsophone en quête de nouvelles mythologies et figures de l'identité collective désirée.

La langue corse connaît cependant un retour inattendu au sein des familles dans le cadre d'une transmission linguistique réalisée par des néo-locuteurs (Branca & Sorba, 2023). Faut-il y voir la prise en compte durable des limites de l'enseignement bilingue ou bien la volonté d'empowerment des familles qui choisissent une identité linguistique bi/plurilingue pour leurs enfants ? En dépit de la « précarité » de ces dispositifs, le corse pourrait-il exister si ses locuteurs n'étaient devenus les agents de leur identité culturelle ?

#### La marchandisation émotionnelle de la corsitude

L'évolution la plus sensible rencontrée ces quinze dernières années par la corsophonie concerne la marchandisation émotionnelle de la corsitude (Illouz, 2019; Quenot, 2023c). Les référents d'une communauté peuvent changer. Ceux de la communauté culturelle corse connaissent une réactualisation qui redistribue les pouvoirs d'authentification et d'identification où la langue s'agence avec d'autres éléments de l'imaginaire corse. On l'observe dans les processus de terroirisation, de sportification, de touristification, de politisation et d'ethnicisation des religiosités. Ce mouvement est observé dans la mode et le design, dans la chanson, dans les arts plastiques, dans le football, notamment dans l'animation relative aux matchs et actualités des deux clubs professionnels de l'île, le Sporting Club de Bastia et de l'Athlétique Club Ajaccio. En situation de minoration, une langue se réduit à une émotion qui communique davantage un sentiment d'appartenance que le message transmis par ses énoncés. Plus elle est élaborée et normalisée, plus les pôles s'inversent. Elle aura alors tendance à privilégier le sens de l'énoncé sur le sens de la langue d'énonciation. Dans le cas d'une langue internationale, dans l'acte de langage produit par le locuteur, le sentiment s'efface au profit du sens de l'énoncé, y compris lorsque ce dernier est altéré par la compétence linguistique du locuteur et du destinataire.

Les nouveaux espaces de la corsophonie comprennent les médias, notamment les informations et quelques émissions de divertissement, les concerts et productions artistiques des « groupes culturels », des troupes de théâtre, des associations, les réseaux sociaux numériques, ainsi que la toponymie, même si l'analyse d'un corpus d'affiches de concerts indiquerait qu'en situation de touristification même les groupes culturels auraient tendance à employer une toponymie toscanisée. Le corse est devenu la langue des chants religieux, parfois de l'Église, de l'authenticité et des sociabilités retrouvées. Même si le message n'est pas compris dans ses dimensions religieuses catholiques, la performance du rituel catholique donne à ressentir une appartenance commune dans l'identification à un rituel ou la résurrection d'une chapelle. La résurrection du Christ devient aussi celle de la communauté et de l'individu arraché à ses racines par la modernité qui y participe.

Le risque de disparition de la langue corse ne menace pas le sentiment d'appartenance à la Corse. Il semble même exalté. Aussi, depuis les prémices du *Riacquistu*, les indices de la corsitude se sont déplacés. La pratique renouvelée des rituels catholiques comme substituts de l'identification linguistique et du nationalisme linguistique illustre-t-elle une forme de

nationalisme religieux ? Outre le slogan « Corsica cristiana<sup>19</sup> » taggué sur les murs de l'île, la religion gagne en visibilité dans le discours public à l'occasion de rituels ou de polémiques<sup>20</sup>. Le regain de pratique collective indique-t-il un regain de la foi chrétienne, une communalisation par la religion, une réaction religieuse à la globalisation multiculturelle ou un déplacement exo-diglossique ? Nous pouvons observer à cet égard un mouvement de marchandisation de la Corse procédant par les voies de la touristification et de la sportification, ainsi qu'un mouvement de surreligiosité catholique s'apparentant à une forme de nationalisme religieux. Ces mouvements interrogent la possibilité de faire société ou nation dans le contexte multiculturel d'une île de Méditerranée occidentale. A fortiori lorsque les enjeux écologiques, climatiques et culturels appellent une action internationale, a minima de la communauté méditerranéenne, dont le territoire maritime constitue le hotspot de ces chocs. À l'heure des changements globaux et des crises interculturelles, elle peut apparaître comme une utopie nécessaire à la soutenabilité de la vie en Méditerranée et à l'établissement de la paix.

## Conclusion

La corsophonie, cinquante ans après les débuts du Riacquistu, se trouve à un carrefour crucial. À travers une exploration des nouveaux espaces qu'elle occupe, il apparaît que la langue corse a subi une transformation profonde. Elle a évolué d'une langue perçue comme un stigmate à un symbole de l'identité corse, jouant un rôle crucial dans la mise en scène de la corsitude. Malgré son absence de reconnaissance officielle, la langue corse persiste dans les médias, les arts, et même les rituels religieux, révélant une vitalité symbolique indéniable. L'analyse de la visibilité de la langue corse montre qu'elle est présente à travers les titres, les prénoms, les noms de groupes et d'entreprises, et les projets culturels. Cependant, cette visibilité ne doit pas être confondue avec une vitalité linguistique solide. Les erreurs fréquentes dans l'utilisation de la langue et la faible compétence linguistique des jeunes corsophones témoignent des défis persistants. L'école publique, malgré ses efforts, ne parvient pas à corsophoniser efficacement la jeunesse, et seule une poignée de jeunes atteignent un niveau de compétence leur permettant d'utiliser le corse dans des contextes sociaux informels.

La marchandisation émotionnelle de la corsitude représente un autre aspect important de l'évolution récente de la corsophonie. Le corse est utilisé pour ses connotations culturelles et émotionnelles dans divers domaines, tels que le tourisme, le sport, et les rituels religieux,

---

<sup>19</sup> Traduction : Corse chrétienne.

<sup>20</sup> Dans l'actualité de l'année 2023/2024, retenons l'adaptation du calendrier scolaire de l'Académie de Corse qui banalise le 8 septembre, jour de la nativité de la Vierge Marie. La *Festa di a nazione* / Fête de la nation corse est commémorée le 8 décembre, jour de l'Immaculée conception (Université de Corse et Collectivité de Corse fermées). Elle donne lieu à d'importantes mobilisations lycéennes scolaires ou contestataires (Gherardi, 2008). Certaines écoles laïques valorisent également la *Sant'Andria* en réponse à Halloween, le 30 novembre. La fête de la *Madunuccia*, fête de la ville, est célébrée à Ajaccio le 18 mars dans une intense ferveur. Bastia célèbre son saint patron Saint Joseph, le 19 mars, en présence de toutes les autorités civiles. Des traditions religieuses sont revisitées comme le retour de la Fête Dieu à Bastia, 70 ans après son abandon : <https://www.francebleu.fr/emissions/u-girandulone/la-fete-dieu-de-retour-70-ans-apres-a-bastia-8405569>. La création du Cardinal Bustillo, évêque de Corse, le 13 septembre 2023 à Rome, a créé une mobilisation sans précédent des Corses. En avril 2024, la polémique liée à la croix de Quasquara a suscité des réactions de l'ensemble de la classe politique de l'île : <https://www.francebleu.fr/infos/politique/quasquara-une-querelle-de-clocher-se-mue-en-symbole-politique-1674368>. Dans le village de Ersa, des jeunes réhabilitent une chapelle en ruine et organisent une cérémonie religieuse en langue corse suivie d'un moment de partage du repas et d'échange en *paghjelle* (chant traditionnel reconnu par l'UNESCO) : <https://www.facebook.com/profile.php?id=61561241266747>.

mais souvent de manière superficielle, privilégiant le sentiment d'appartenance sur le contenu des énoncés.

Les scénarios d'anticipation pour l'avenir de la corsophonie révèlent des perspectives variées. D'un côté, la langue corse pourrait être réduite à une dimension vernaculaire, confinée à des usages privés et symboliques. De l'autre, elle pourrait s'inscrire dans une communauté méditerranéenne plus large, capable de surmonter les crises interculturelles et écologiques grâce à une redéfinition de son rôle et de sa portée.

En conclusion, la corsophonie se trouve dans une situation paradoxale où sa visibilité publique augmente à mesure que sa vitalité décline. Les efforts pour revitaliser la langue corse doivent aller au-delà des initiatives symboliques et se concentrer sur une reconnaissance officielle et un soutien institutionnel et communautaire accru. La transmission intergénérationnelle, l'éducation bilingue efficace, et l'engagement communautaire sont essentiels pour assurer la pérennité de la langue corse. Dans un contexte mondial de fluidité des identités et de crises interculturelles, la corsophonie doit trouver un équilibre entre préservation de ses racines et adaptation aux nouvelles réalités socioculturelles.

### Bibliographie

Académie française. (2008, juin 12). « *La langue de la République est le français* ». Académie française. <https://www.academie-francaise.fr/actualites/la-langue-de-la-republique-est-le-francais>

Agresti, G. (2021). Droits linguistiques. *Langage et société, Hors série(HS1)*, 115- 118. <https://doi.org/10.3917/l.s.hs01.0116>

ARC. (1974). *Autonomia*. Imprimerie Costa.

Assemblée de Corse. (2022). *Raportu d'infurmazione nant'à l'inchiesta suciolinguistica*. <https://www.isula.corsica/assemblea/docs/rapports/2022O2303-annexe.pdf>

Assemblée de Corse. (2023, décembre 19). *Regulamentu di l'aiuti à a cultura*. Collectivité de Corse. [https://www.isula.corsica/culture/RIGULAMENTU-DI-L-AIUTI-PER-A-CULTURA\\_a5026.html](https://www.isula.corsica/culture/RIGULAMENTU-DI-L-AIUTI-PER-A-CULTURA_a5026.html)

Balibar, R. (1998). La langue romane-française. *La Bretagne Linguistique, 11*, Article 11. <https://doi.org/10.4000/lbl.7050>

Biancarelli, B. (2014). L'édition corse, une histoire singulière. *La Pensee, N° 380(4)*, 49- 61.

Branca, M., & Sorba, N. (2023). Un siècle d'évolution de la transmission intergénérationnelle du corse. *Glottopol. Revue de sociolinguistique en ligne*, 38, Article 38.  
<https://journals.openedition.org/glottopol/3179#tocto2n2>

Cini, M. (2003). *Une île entre Paris et Florence : Culture et politique de l'élite corse dans la première moitié du XIXe siècle*. Albiana.

Comiti, J.-M. (2005). *La langue corse entre chien et loup*. L'Harmattan.

Conseil de l'Europe. (2001). *Un cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, enseigner, évaluer*. Didier. <https://rm.coe.int/16802fc3a8>

Conseil de l'Europe. (2018). *Cadre européen commun de référence pour les langues : Volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs* (p. 254). Conseil de l'Europe.  
<https://rm.coe.int/cecr-volume-complementaire-avec-de-nouveaux-descripteurs/16807875d5>

Coti, R. (1978a). *Intornu à l'essezza*. Cismonte è Pumonti Edizione.  
<http://pecita.net/corsu/intornu.xhtml>

Coti, R. (1978b). La langue enfouie. *Les temps modernes*, 385- 386, 154- 181.

DATAR. (1972). *Survol de la France* (Travaux de recherche et prospective 29; Schéma général d'aménagement de la France, p. 118). DATAR.  
<http://www.lapro prospective.fr/dyn/francais/memoire/trp/survol-de-la-france-trp-29-1972.pdf>

Décret n° 74-33 du 16 janvier 1974 relatif à l'enseignement des langues et dialectes locaux (1974).

<https://www.legifrance.gouv.fr/download/securePrint?token=dBgD0wQhxXxUaS74FT>

Bf

Délibération AC 24/083 AC Approuvant le compte financier unique (CFU) de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2023 (2024). <https://www.isula.corsica/assemblea/file/241141/>

Délibération n° 11/075 de l'Assemblée de Corse portant sur la création d'un dispositif de soutien aux étudiants de la filière « métiers de la formation – spécialité professorat des écoles bilingues » de l'Institut Universitaire de Formation des Maitres de Corse (IUFM), appelé « dispositivu maestranza » (2011). <https://www.corse.fr/file/106245/>

Délibération n° 16/248 AC de l'Assemblée de Corse approuvant les conventions Académie de Corse/CTC et CTC/Gipacor relatives à la mise en oeuvre du grand plan de formation des enseignants en langue corse (2016). <https://www.corse.fr/file/183791/>

Délibération n°7/064 de l'Assemblée de Corse habilitant le président du conseil exécutif à signer les projets de conventions Etat/Collectivité territoriale de Corse relative au plan de développement de l'enseignement de la langue et de la culture corses pour la période 2007-2013. (2007). <https://www.corse.fr/file/80776/>

Délibération n°15/083 de l'Assemblée de Corse approuvant le plan Lingua 2020 - per a nurmalisazione di a lingua corsa è u prugressu versu una sucetà bislingua - pour la normalisation de la langue corse et le progrès vers une société bilingue (2015). <https://www.corse.fr/file/167799/>

Délibération n°16/140 de l'Assemblée de Corse approuvant la convention Etat/CTC relative au plan de développement de l'enseignement de la langue corse 2016-2021. (2016). <https://www.corse.fr/file/180489/>

Delors, J.-P., & Muracciole, S. (1978). *Corse, la poudriere*. Moreau.

Desanti, P. (2013). *Trois poètes corses irrédentistes : M. Angeli, P. Giovacchini, A.F. Filippini*. Albiana.

- Di Meglio, A. (1997). *L'élaboration didactique d'une langue minorée : Le corse. Problématique de l'enseignement du corse par l'approche sociolinguistique de la production de documents didactiques entre 1974 et 1994*. Université de Corse Pasquale Paoli.
- Di Meglio, A. (2003). L'avènement de l'enseignement du corse. In *Histoire de l'école en Corse*. Albiana.
- Dobre, O. (2022, mars 29). Jean Guy Talamoni : « Bloquer l'administration française en Corse ». *Politis*. <https://www.politis.fr/articles/2022/03/jean-guy-talamoni-bloquer-ladministration-francaise-en-corse-44245/>
- Ettori, F. (1982). Le sursaut d'une culture menacée. In *Le mémorial des Corses* (Vol. 5, p. 334- 414). Albiana.
- Ettori, F., & Fusina, J. (1981). *Langue corse : Incertitudes et paris*. Scola Corsa : Maison de la Culture Corse.
- Ferrari, J. (2016, janvier 25). Prendre langue... corse. *La Croix*. <https://www.la-croix.com/Debats/Chroniques/Prendre-langue-corse-2016-01-25-1200735067>
- FLNC. (1980). *Le livre blanc*. <https://www.corsicainfurmazione.org/84198/corse-le-livre-blanc-flnc-unita-naziunale-org/2015/>
- Franchi, G. G. (2023). *Mythologies d'une langue*. Albiana.
- Front Régionaliste Corse. (1971). *Main basse sur une île* (Quì e oghje). Accademia di i Vagabondi.
- Gherardi, E. F.-X. (2000). *L'esprit corse au souffle du romantisme : Notes et jalons pour une histoire culturelle*. Université de Corse.
- Gherardi, E. F.-X. (2008). La Vierge, les lycéens, la Corse. *Ethnologie française, Vol. 38*(3), 479- 488.

Gherardi, E. F.-X. (2011). *Précis d'histoire de l'éducation en Corse : Les origines, de Petru Cirneu, Napoléon Bonaparte*. CRDP de Corse.

Gregori, S. (2023). *La libération de la Corse : Septembre-octobre 1943* (Illustrated édition). ECPAD.

Hartog, F. (2015). *Partir pour la Grèce*. Flammarion.

Illouz, E. (avec Honneth, A.). (2019). *Les marchandises émotionnelles : L'authenticité au temps du capitalisme* (F. Joly, Trad.). Premier Parallèle.

INSEE. (2020, juin 18). *Bilan économique 2019—Corse—Insee Conjoncture Corse—29*. INSEE. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4475962>

INSEE. (2021, avril 30). *Population de 1999 à 2021*. INSEE. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012713>

INSEE. (2024, juin 27). *Compareur de territoires – Comparez les territoires de votre choix— Résultats pour les communes, départements, régions, intercommunalités... | Insee*. INSEE. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=EPCI-200067106>

Loi n°91-428 du 13 mai 1991 portant statut de la collectivité territoriale de Corse (1991). [https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article\\_jo/JORFARTI000001953450](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000001953450)

Loi n°2005-380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école, 2005-380 (2005). <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000259787/>

Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, Pub. L. No. 2013- 595, 2013-595 (2013). <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT0000027677984/>

Loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance, 2019-791 (2019).

Macron, E. (2018, février 7). *Discours du Président de la République sur l'avenir de la Corse dans la République*. <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/02/07/discours-du-president-de-la-republique-sur-lavenir-de-la-corse-dans-la-republique>

Macron, E. (2023, septembre 28). *Discours du Président de la République Prononcé le 28 septembre 2023*. Vie publique. <http://www.vie-publique.fr/discours/291274-emmanuel-macron-28092023-autonomie-de-la-corse>

Marcellesi, J.-B. (1983). La définition des langues en domaine roman. Les enseignements à tirer de la situation corse. In *Actes du Congrès de Linguistique Romane*.

Marcellesi, J.-B., Bulot, T., & Blanchet, P. (2007). *Sociolinguistique : Épistémologie, langues régionales, polynomie*. Harmattan.

Marchetti, P. (1980). *Une mémoire pour la Corse*. Flammarion.

Marchetti, P., & Geronimi, D. (1971). *Intricciate è cambiarine : Manuel pratique d'orthographe corse*. Editions Beaulieu.

Michelet, J. (1875). *Tableau de la France*. Librairie internationale. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k102906s.r=michelet%20tableau%20de%20la%20france?rk=21459;2>

Office public de la Langue Basque. (2024). *Budget - OPLB : Office public de la Langue Basque*. OPLB Office Public de la Langue Basque - Pays Basque - EEP - Euskararen Erakunde Publikoa - Euskal Herria. <https://www.mintzaira.fr/fr/eep/aurrekontua.html>

Ottavi, P. (2004). *Le bilinguisme dans l'école de la République? Le cas de la Corse*.

Ottavi, P. (2010). Langue corse et polynomie. *Cahiers de sociolinguistique*, n° 15(1), 87- 96.

Padovani, G. (2021, juin 18). *Lingua corsa, la grande frustration politique*. Corse-Matin. <https://www.corsematin.com/articles/lingua-corsa-la-grande-frustration-politique-118430?id=118430>

Paré, F. (2001). *Les littératures de l'exiguïté : Essai*. Le Nordir.

Prugettu di scrittura custituziunale in u quatru di a revisione di a custituzione cunsacrata à a Corsica - Projet d'écritures constitutionnelles dans le cadre de la révision de la constitution consacrée à la Corse (2024).  
<https://www.isula.corsica/assemblea/docs/rapports/2024O1073-.pdf>

Quenot, S. (2013). *Enquête sociolinguistique sur la langue corse : Compétences, usages, représentations* (p. 86). Collectivité territoriale de Corse.  
<http://www.sioccat.com/mbFiles/documents/enseignement/ressources/enquete-socio-linguistique-sur-la-langue-corse.pdf>

Quenot, S. (2014). Coofficialité et normalisation de la langue corse : Méthode et objectifs d'un processus politique. In *Pouvoirs, non-pouvoirs et contre-pouvoirs* (p. 355- 364). Lambert-Lucas.

Quenot, S. (2021). L'extension du domaine des littératures insulaires : Le cas de la Corse. *Lengas. Revue de sociolinguistique*, 89. <https://doi.org/10.4000/lengas.5227>

Quenot, S. (2023a). La colonisation comme préalable à la reconnaissance des droits linguistiques ? L'exemple du corse. *Lumi*, 2. <https://m3c.universita.corsica/lumi/>

Quenot, S. (2023b). Les grands discours sur la langue et la culture corses. In *Anthologie des grands discours sur la Corse et les Corses (xviiiie-xxe siècle)* (Classiques Garnier). Classiques Garnier. <https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-14552-3>

Quenot, S. (2023c). *Sur les terrains du discours corse*. Editions Albiana.

Raportu d'orientazione nant'à a pulitica linguistica (2022). [https://www.isula.corsica/Raportu-d-orientazione-nant-a-a-pulitica-linguistica\\_a3591.html](https://www.isula.corsica/Raportu-d-orientazione-nant-a-a-pulitica-linguistica_a3591.html)

Rapport portant création d'un grand plan de formation, Pub. L. No. 2020/E7/442 (2020).  
<https://www.isula.corsica/assemblea/docs/rapports/2020E7442.pdf>

Rey, D., & Gherardi, E. F.-X. (2014). *Le grand dérangement : Configurations géopolitiques et culturelles en Corse (1729-1871) Anthologie*. Albiana.

Squadra. (2022, décembre 2). Une volonté politique de rupture avec la situation actuelle. *Arritti*. <https://arritti.corsica/edito/caparticulu/une-volonte-politique-de-rupture-avec-la-situation-actuelle/>

Talamoni, J.-G. (2013). *Littérature et politique en Corse : Imaginaire national, société et action publique*. Albiana.

Talamoni, S. (2020). *L'imaginaire politique en action : Le cas des débats à l'Assemblée de Corse (2010 à 2015)*. Université de Corse Pasquale Paoli.

Thiers, J. (1981). Une nouvelle politique culturelle pour la Corse. *Les Temps Modernes*, 423.

Thiers, J. (1989). *Papiers d'identité(s)*. Albiana.

Thiers, J. (1993). *Les potirons, l'inspecteur et le gecko*. Albiana.

Thiesse, A.-M. (2001). *La création des identités nationales*. Seuil.

UNESCO. (2011). *Atlas of the World's Languages in danger*.  
<http://www.unesco.org/languages-atlas/index.php?hl=fr&page=atlasmap&cc2=IT>

Vincent-Seignet, J. (2024, août 29). *Des nouveaux panneaux de signalisation font polémique*.

France 3 Corse Via Stella.

[https://www.facebook.com/story.php?story\\_fbid=911392567690216&id=100064584433919&rdid=kSo9QRPOAET4Kyfg&checkpoint\\_src=any](https://www.facebook.com/story.php?story_fbid=911392567690216&id=100064584433919&rdid=kSo9QRPOAET4Kyfg&checkpoint_src=any)